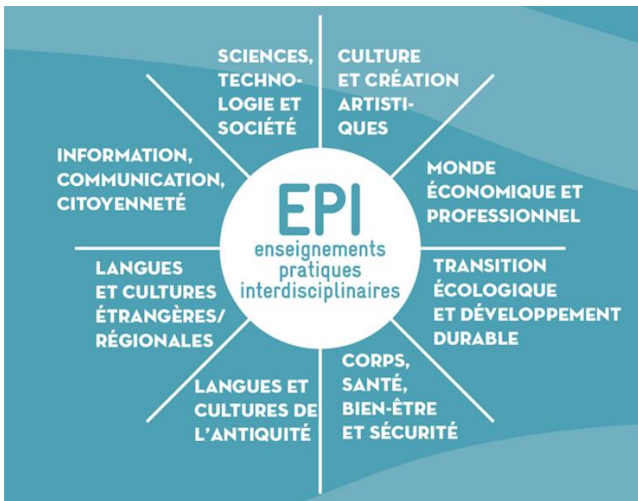
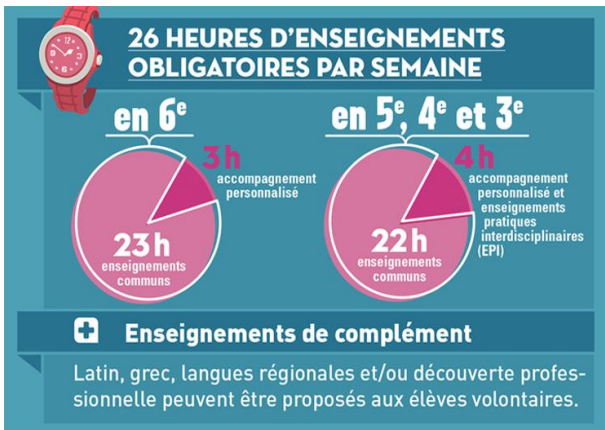


À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre		1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h



PARCOURS Avenir

Le parcours Avenir est un processus continu d'information, d'orientation et de découverte de monde économique et professionnel.

ÉLÈVES DE LA 6 ^e À LA TERMINALE	PARTENAIRES	ACTIONS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> Informations sur le monde économique et professionnel, les acteurs publics, les acteurs associatifs, etc. Document de liaison et de soutien professionnels et sur les parcours scolaires associés. Conservation de son orientation scolaire et de son projet professionnel. Séminaire école-entreprise, séminaire de transition, etc. Découverte d'univers professionnels et métiers. Accueil et développement d'acteurs professionnels et professionnels (entrepreneurs, salariés, travailleurs indépendants, associés, etc.). Modalités à l'étranger. Développement de ressources pédagogiques et formation des personnels de l'éducation nationale. Accès pédagogiques pédagogiques (visite de sites, création de mini-entreprises, concours de jeunes inventeurs, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignants, professeurs, conseillers d'orientation, psychologues, chefs de classes, etc. Chargés de mission école-entreprise. Conseillers de relations technologiques. Onsep. Associations professionnelles entreprises. Fédération associations. Synalabs. Fondations. Groupements d'entreprises. Unions, confédérations. Régions et départements. 	<ul style="list-style-type: none"> Information sur le monde économique et professionnel, les acteurs publics, les acteurs associatifs, etc. Document de liaison et de soutien professionnels et sur les parcours scolaires associés. Conservation de son orientation scolaire et de son projet professionnel. Séminaire école-entreprise, séminaire de transition, etc. Découverte d'univers professionnels et métiers. Accueil et développement d'acteurs professionnels et professionnels (entrepreneurs, salariés, travailleurs indépendants, associés, etc.). Modalités à l'étranger. Développement de ressources pédagogiques et formation des personnels de l'éducation nationale. Accès pédagogiques pédagogiques (visite de sites, création de mini-entreprises, concours de jeunes inventeurs, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Aider chaque élève à se construire, à développer ses compétences et à s'orienter, pour choisir un parcours scolaire et professionnel, de manière consciente et éclairée. Développer le sens de l'engagement et l'attachement à l'école. Découvrir le monde économique et professionnel. Découvrir les entreprises et les différents métiers. Découvrir le marché de l'emploi. Construire progressivement son projet professionnel.

LE PARCOURS CITOYEN DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE

APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

- L'enseignement moral et civique** : Il permet aux élèves de comprendre le bien-fondé des règles de la République, de respecter les opinions, les convictions, les modes de vie, etc. Il favorise le respect de soi-même et des autres.
- L'éducation aux médias et à l'information** : Elle permet aux élèves d'acquiescer à l'information et l'image, à aiguiller leur esprit critique, à se forger une opinion, à comprendre les enjeux de la communication et à être responsable en démocratie.
- La participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement** : Les élèves sont encouragés à s'engager dès que possible dans la vie sociale de l'établissement et de son environnement, à prendre part à une association et à multiplier auprès de leurs pairs qui ont besoin de soutiens variés.
- L'inscription des apprentis à des ateliers de débats et philosophiques** : Elle permet aux élèves de participer à des ateliers débats et philosophiques, de prendre part à des activités sociales et civiques de l'entreprise ou se déroulent les périodes d'alternance.
- La préparation en amont de la Journée de défense et citoyenneté** : Elle permet aux élèves de mieux anticiper leur participation à la Journée de défense et citoyenneté et s'informer sur son déroulement et ses enjeux.

Le parcours citoyen sera évalué à la fin de la scolarité obligatoire, selon des modalités définies dans le cadre de la réforme du collège.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- Langue française
- Langues vivantes étrangères ou régionales
- Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Langages des arts et du corps

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- formation morale et civique
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématiques, scientifiques et technologiques :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- interprétation des productions culturelles humaines
- connaissance du monde social contemporain

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - janvier 2015

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

CE QUI CHANGE À LA RETRÈNTE 2016

PRISE EN COMPTE DE LA RÉFORME DU COLLÈGE

Des programmes adaptés à un nouveau socle commun

Une logique de cycle

Des enseignements interdisciplinaires (EPI)

Une meilleure prise en compte de l'oral

Des parcours (PEAC, parcours Avenir, parcours citoyen...)

Une échelle de référence pour sortir de la logique binaire (acquis / non acquis)

De nouvelles disciplines évaluées

Physique-chimie
SVT
Technologie

8H

d'épreuves écrites (contre 7 aujourd'hui)

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes

la dernière semaine de juin

ACTUELLEMENT

LE DARÈME

Contrôle continu **200^{pts}**

On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année de 3^e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire-géographie, soit en français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie et EPS.

L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun (level personnel de compétences).

+ Contrôle final **160^{pts}**

Français **40^{pts}**

Mathématiques **40^{pts}**

Histoire-géographie-éducation civique **40^{pts}**

Histoire des arts **40^{pts}**

= Total **360^{pts}**

L'ADMISSION

Pour être reçu(e) : **au minimum 180/360^{pts}**

LES MENTIONS

AB 216^{pts} **B** 252^{pts} **TB** 288^{pts}

À PARTIR DE 2016

LE DARÈME

Contrôle continu **400^{pts}**

Chacun des huit champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e.

Maîtrise insuffisante (10 points) > maîtrise fragile (25 points) > maîtrise satisfaisante (40 points) > très bonne maîtrise (50 points)

+ Contrôle final **300^{pts}**

Français + histoire-géographie + enseignement moral et civique **100^{pts}**

Mathématiques + SVT + physique-chimie + technologie **100^{pts}**

Epreuve orale **100^{pts}**

= Total **700^{pts}**

L'ADMISSION

Pour être reçu(e) : **au minimum 350/700^{pts}**

LES MENTIONS

AB 420^{pts} **B** 490^{pts} **TB** 560^{pts}

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Août 2016

Suivi des acquis scolaires de l'élève

Éléments du programme traités (à la fin de l'année scolaire)

Éléments du programme traités (à la fin de l'année scolaire)	Acquis (acquis/à acquies)	Non acquis	Non évalué
Français (Co) (Nec)			
Mathématiques (Co) (Nec)			
Maîtrise (Satisfaisante) / Écrite (Satisfaisante) / Oral (Satisfaisante)			
Langue vivante 1 (Satisfaisante) / Écrite (Satisfaisante) / Oral (Satisfaisante)			
Langue vivante 2 (Satisfaisante) / Écrite (Satisfaisante) / Oral (Satisfaisante)			
Éducation physique et sportive (Co) (Nec)			
Arts plastiques (Co) (Nec)			
Éducation musicale (Co) (Nec)			
Sciences de la vie et de la Terre (Co) (Nec)			
Technologie (Co) (Nec)			
Physique-Chimie (Co) (Nec)			
Enseignement de complément (Satisfaisante) / Écrite (Satisfaisante) / Oral (Satisfaisante)			

Bilan de l'acquisition des connaissances et compétences

Synthèse de l'évaluation des acquis scolaires et conseils pour progresser :

Communication avec la famille

Voire solliciter ponctuellement l'appui du régime scolaire, participer à la vie de l'établissement.

Date, lieu et signature de l'élève et de l'enseignant

Date, lieu et signature des responsables légaux